

En première Suisse....



... une surfaceuse à gaz à Leysin

Edito...

UTOPIE

Le constat qui a été fait à maintes reprises est que la « spécificité de notre espèce », croit savoir l'existence d'un demain, donc de s'efforcer d'imaginer ce qu'il sera et, mieux, ce qu'il pourrait être.

Faire un projet, décrire un demain conforme à nos souhaits, c'est admettre que nous avons prise sur le passage d'aujourd'hui à demain, que nous pouvons orienter le cours des événements. Une société sans utopie est une société passive, pas encore véritablement humaine. Toute communauté humaine se doit de proclamer son objectif et de commencer à prendre les moyens pour s'en approcher *.

Tapissier-décorateur, conducteur-typographe, employé de commerce, technicien, ingénieur, professionnel de la sécurité, mécanicien de précision, compositeur-typographe... voici quelques exemples de profession de directeurs ou responsables de patinoires qui gèrent aujourd'hui des équipements et installations d'une valeur de plusieurs millions de francs !

On attend de ces personnes, venant de formations totalement hétérogènes, de rentabiliser des installations – donc d'économiser ou de trouver de nouvelles recettes – de gérer du personnel, de garantir de bonnes relations avec les clubs et les utilisateurs, d'être disponibles en permanence et de faire preuve de compétence, et de créativité. Peut-on objectivement demander à ces personnes dynamiques et motivées de s'engager pour atteindre un objectif identique sans aucun point « commun » à la base ?

Quelles solutions préconiser afin de doter ces responsables et directeurs d'un langage collectif intégré et maîtrisé par chacun ? Aujourd'hui, la volonté, la détermination, la conscience professionnelle des directeurs, responsables et techniciens garantissent le bon fonctionnement de nos installations et centres sportifs.

Et demain ?

Comment prendre les moyens pour s'approcher de nos objectifs et orienter le cours des événements ?

Utopie...

Utopie...

Une utopie est une étoile lointaine vers laquelle on prend la décision de se diriger. Il ne s'agit pas de prétendre l'atteindre, mais d'être fidèle à l'attraction de sa lueur, même lorsqu'elle est à peine discernable dans le brouillard...

Particulièrement en cette période de Fêtes.

Avec toute mon amitié.

Pierre Gueissaz

* Albert Jacquard, Généticien, petite philosophie à l'usage des non-philosophes

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Ordinaire aux Colombettes

Le procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire relate
toutes les activités de notre Association

Fête de la Glace

Organisée pour la deuxième fois le dimanche 24 octobre 2004
avec 28 patinoires participantes, cette manifestation
importante sera reconduite en 2005

Une surfaceuse à gaz à Leysin

En première Suisse, découvrez cette « belle machine » à la
technologie fort avancée qui fonctionne au gaz naturel

Entretien des patinoires

Un monde en constante évolution

La « crosse sur glace »

Lutte pour se faire une place au soleil
dans le sport suisse
ou comme activité « ludique » dans
l'animation de nos patinoires

DATES IMPORTANTES 2005

Mercredi 27 avril

Jeudi 28 avril

Cours des Techniciens de Glace
(lieu à préciser)

Mardi 31 mai

Rencontre des Gestionnaires
de Patinoires
(Champéry)

Mercredi 1^{er} juin

Assemblée Générale
Bilan de la saison avec la L.S.H.G.
(Champéry)

En couverture :

Une surfaceuse à gaz à Leysin en première Suisse. L'évolution technologique s'applique également dans le domaine des patinoires. Après la surfaceuse à essence, puis électrique, bienvenue à celle à gaz, plus particulièrement la machine « bi-carburant ». Cette surfaceuse fonctionne aussi bien à l'essence qu'au gaz naturel et son gros avantage est une réduction considérable des émissions polluantes.

La surfaceuse de l'avenir ?

Plus d'informations sur le fonctionnement ou pour une visite / test ?
Alain Caclard, Centre sportif de Leysin.

SEANCE « A.P.A.R. & T. »

Les Colombettes - vendredi 10 décembre 2004

Présents :

CHAMPERY	HIRT Pierre
YVERDON	BÄTTIG Alain
YVERDON	PLANCHEREL Richard
SAIGNELEGIER	FEUZ Jean-René
ESPACE GRUYERE / Bulle	BOTH Dominique
ESPACE GRUYERE / Bulle	DROUX Julien
LA CHAUX-DE-FONDS	PERRIN Cédric
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LEYSIN	CACLARD Alain
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
FLEURIER	JEANNET Jacques
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
AJOIE / PORRENTROY	AUBRY Marcel
FRIBOURG	MEUWLY Roger
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
MOUTIER	JOBIN Maxime
MEYRIN	DUPERRIER Robert
MEYRIN	GRUTER Eric
THONEX	HIRT Laurent
THONEX	ECUYER Didier
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
SION	BICHET Ignace
SION	BRUTTIN Stéphane
LE LOCLE	BLASER André
NEUCHÂTEL	HENRIOUD Claude-Alain
GENÈVE	MULLER Jacques
GENÈVE	MOSSAZ Denis
MORGES	FRIEDRICH Michel
MARTIGNY	GAY-CROSIER Alain
LUGANO	MAZZOLINI Antonella
SIERRE	LOCHER Gérald
SIERRE	ZUFFEREY Jean-Denis
LAUSANNE	BARASCUD Christian
VERBIER	BERGUERAND Patrice
CHÂTEAU D'OEX	LENOIR Georges
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre

Excusés :

Nendaz
Chiasso
Le Sentier
Villars-sur-Ollon

1. Fête de la Glace

La deuxième « Fête de la Glace » organisée par l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises s'est déroulée le dimanche 24 octobre 2004.

Une trentaine de patinoires unies pour offrir une journée gratuite afin de promouvoir le patinage public dans nos installations. Tous les ingrédients étaient réunis pour que la manifestation, ouverte à tous, remporte un succès populaire mérité.

Quelques commentaires en provenance des patinoires :

- La belle température de la journée a incité les familles à se promener en plein air plutôt que de venir patiner à l'intérieur.
- Les patinoires « extérieures » signalent une fréquentation supérieure à l'année dernière.
- La nuit du curling aux Ponts-de-Martel a remporté un franc succès.
- Pour les patinoires ouvertes à l'année (Leysin), l'impact de la « Fête de la Glace » est négligeable.
- La participation des clubs, patinage artistique, hockey, curling est un atout supplémentaire. Réunir les clubs pour les impliquer dans la promotion et l'animation.
- L'animation créative, originale, film, orchestre, broomball permet d'attirer les « spectateurs – participants ».
- Un parcours « agility » à Sous-Moulin, cônes, slalom, obstacles, tirs au but, a provoqué des files d'attente.
- Chaque patinoire doit promouvoir la « Fête de la Glace » dans la région, contacter les médias (choix du bon journaliste), et annoncer la Fête avant sa réalisation. Communiqué de presse général et affiches par votre Association.
- Communiquer sur le site de l'A.P.A.R. & T., la liste des activités que se sont déroulées chez vous lors de l'édition 2004.
- Dominique Both signale que pour notre Association, le coût de l'opération s'élève à environ Fr. 5'000.-- et que nous recherchons des sponsors pour financer l'opération. Une fiche circule afin d'identifier les restaurants des patinoires que servent des fondues ou mets au fromage pour notre sponsor « Interprofession du Gruyère ».

Il ressort des discussions que la « Fête de la Glace » doit être maintenue et consolidée. La date retenue pour 2005 est le **dimanche 23 octobre**.

Une information sera envoyée à la L.S.H.G. et à l'Union Suisse de patinage afin de s'assurer qu'aucun match n'aura lieu à cette date. Chaque patinoire organise son programme en fonction des heures de glace disponibles, implique les clubs locaux, informe la Commune, la Municipalité, les partenaires impliqués et chaque patinoire s'organise avec la presse de sa région à partir du dossier de presse général préparé par le Comité de l'A.P.A.R. & T.

2. Supports de patinage pour enfants

350 supports ont été distribués dans les patinoires et, malgré certaines demandes supplémentaires, il ne reste aucune pièce à disposition.

Le constat général et unanime, a relevé une fragilité de l'axe qui « casse » trop facilement. Plus de 50 supports brisés en une semaine, nous sommes donc intervenus auprès du fabricant à Toronto afin de lui signaler le problème et de trouver une solution véritable et durable. En attendant des nouvelles, les patinoires confirment que ces supports sont des éléments pédagogiques intéressants et très appréciés de la part des jeunes enfants débutants.

Certaines patinoires proposent un dépôt financier, une location ou la gratuité pour les utilisateurs.

Afin de palier à la fragilité des supports, certaines patinoires remplacent la pièce cassée par un coude rigide en « geberit » (Meyrin et Monthey) ou un coude en aluminium (Malley). Si d'autres collègues ont trouvé la solution-miracle, merci de nous en informer au moyen de notre site internet. Solution également pour le stockage ?

Château d'Oex, nous informe qu'il utilise des supports en métal, au prix d'environ Fr. 100.--/pièce, aucun problème d'entretien depuis deux ans.

Morges a acheté des animaux en plastic, ours et pingouins, au prix de Fr. 700.--/pièce. Beaucoup de succès, dépôt Fr. 5.--, location Fr. 2.50. Recettes intéressantes, poids de chaque pièce, environ 10 kilos.

3. Cours de techniciens de glace 2005

Le cours de techniciens de glace se déroulera les mercredi 27 et jeudi 28 avril 2005. Suite au cours 2004, les sujets pouvant être traités sont les suivants :

- Entretien et fonctionnement des batteries électriques
- Pose de la publicité sur la glace
- Techniques de nettoyage, utilisation correcte des produits, toxicité des produits, traitement des odeurs dans les vestiaires, hygiène, etc...
- Tri des déchets
- Plan de sécurité lors de fuite d'ammoniac (comment intervenir concrètement sur le terrain)
- Gérer et désamorcer des situations conflictuelles entre les utilisateurs et le personnel

Toute suggestion concernant un thème à traiter doit être communiquée à Jacques Müller, à Genève.

La problématique liée à l'organisation du cours 2005 se situe au niveau de la logistique, hébergement, transport, salle de cours. Actuellement, les patinoires concernées sont Yverdon et Champéry. Le programme complet du cours sera envoyé au plus tard à la mi-février 2005.

Réservez immédiatement les dates des 27 et 28 avril 2005 et inscrivez-vous dès réception de l'annonce du cours.

Jacques Müller propose l'organisation d'une journée de formation consacrée au surfaçage donnée par un professionnel. Les participants auraient l'occasion de se familiariser avec 3, voire 4 modèles de surfaceuses différentes et de les tester sur la glace.

Les patinoires sont intéressées à participer. Une estimation du coût du cours se situe entre Fr. 150.-- / Fr. 200.-- par personne, y compris le repas et ce, avec un minimum de 25 participants.

Cette journée est prévue à Genève entre le 15 et 30 septembre 2005, et des informations précises vous parviendront en temps et lieu.

4. Séminaire des gestionnaires de patinoires 2005

Le troisième séminaire des gestionnaires de patinoires se déroulera à Champéry les 31 mai et 1^{er} juin 2005. Le Comité de l'A.P.A.R. & T. travaille sur l'élaboration d'un programme varié et intéressant.

Les informations complètes vous seront communiquées au mois de janvier 2005.

5. L.S.H.G. – Bilan à mi-saison et convention 2005-2006

Pierre Gueissaz rappelle que la convention 2004-2005 a été signée entre les représentants de la Ligue Régionale Amateur de Hockey de la Suisse Romande, incluant les arbitres et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises.

Les patinoires doivent afficher la convention dans les vestiaires des équipes et des arbitres. La convention précise la durée de l'échauffement, ainsi que le passage des surfaceuses.

Actuellement, le bilan à la mi-saison 2004-2005 est positif, à part le problème lié à la date de réception des calendriers. Les calendriers ont été communiqués trop tard aux patinoires (problème d'information à la L.S.H.G), ce qui peut perturber la planification et l'exploitation.

Le deuxième aspect concerne le retrait d'équipes en cours de championnat. La L.S.H.G. doit garantir l'engagement de l'équipe lors de l'établissement du calendrier. En cas de retrait, la L.S.H.G. amende l'équipe concernée (Fr. 600.-- ?), mais la patinoire qui subit un manque à gagner évident ne reçoit aucun dédommagement ?

Alain Caclard demande des précisions au sujet de la fourniture d'un accès Internet aux clubs et aux arbitres et ce, jusqu'en 3^e ligue ? Qui paie l'installation de la ligne et les frais inhérents à cette exigence ?

Ces points devront être communiqués à la L.S.H.G. et une solution satisfaisante trouvée avant le début de la saison 2005-2006.

L'A.P.A.R. & T. mettra sur pied une rencontre d'évaluation de la saison 2004-2005 avec la L.S.H.G. au printemps 2005 (1^{er} juin 2005).

Pour la saison 2005-2006, il est souhaité :

- de signer la convention réactualisée pour la saison 2005-2006;
- de reconduire l'expérience des 2 h.15, pour certaines catégories;
- que la L.S.H.G. donne rapidement les dates début et fin de championnat, la durée exacte des matches, ainsi q'une information générale sur la saison 2005-2006;
- afin de tenir compte des dates d'ouverture différentes des patinoires en début de saison, il est suggéré d'établir une grille des patinoires A.P.A.R. & T. incluant la durée de la saison de glace (dates d'ouverture et de fermeture). Cette grille, transmise à la L.S.H.G., permettrait de mieux répartir les matches de début de saison en tenant compte des disponibilités des patinoires;
- d'argumenter en terme d'économie d'énergie;
- les Championnats commencent trop vite et se terminent au milieu de la saison.

6. Pati-Info

Le Pati-Info est publié deux fois par année, en juin et en décembre.

Parution du prochain numéro : juin 2005

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région, vos projets, vos manifestations, vos réalisations.

Proposition / contenu : 1-2 pages techniques (chefs de glace)
responsable ?
1-2 pages administration (secrétariat)
responsable ?
1 page arbitres Qui ?
1 page L.S.H.G. (clubs) Qui ?

Nouveau

Rubrique cantonale

1 page Valais

1 page Neuchâtel

1 page Jura

1 page Genève

1 page Fribourg

1 page Vaud

1-2 pages Patinoires francophones

Publicité – Sponsor – Argent

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles ?

Quelle patinoire se présente pour le Pati-Info de juin 2005 ?

Contactez-nous rapidement !

7. Site Internet A.P.A.R. & T.

Nous vous rappelons que le site de notre Association est « opérationnel ». La majorité des patinoires possède une adresse E-mail, certaines un « site » très intéressant, à découvrir et à visiter. On retrouve actuellement une liste de « sponsors – partenaires » et Olivier a créé une page « forum », afin de susciter les échanges directs entre les patinoires pour des questions ou problèmes spécifiques.

L'idée est d'informer tous les collègues et personnes intéressées sur les manifestations et spectacles « programmés » dans les patinoires romandes et tessinoises.

Le site doit être complété et « alimenté » régulièrement (manifestations – activités – spectacles) afin d'être attractif. Un moyen de communication rapide, utile et efficace pour les patinoires.

Corrections éventuelles à transmettre immédiatement à Olivier qui est remercié pour son excellent travail.

Adresse de notre site : www.patinoires.ch

8. Annuaire A.P.A.R. & T. 2005

L'annuaire est une mine de renseignements indispensables afin de garantir une bonne information et une communication efficace pour notre Association. De nombreux changements sont intervenus dans la plupart des patinoires. Claude-Alain Henrioud distribue une nouvelle version complète de l'annuaire remise à jour pour 2005.

Les patinoires absentes qui souhaitent recevoir un exemplaire de l'annuaire font directement la demande à Neuchâtel.

Les modifications ou corrections éventuelles doivent être transmises directement à Neuchâtel, à l'adresse suivante :

Patinoires du Littoral
Claude-Alain Henrioud
4, Quai Robert-Comtesse
Case postale 55
2007 Neuchâtel

Ne pas oublier les adresses E-mail.

Identité romande et tessinoise

Claude-Alain remet à chaque patinoire les nouvelles cartes valables pour 2005.

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations sportives de l'A.P.A.R. & T. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Merci de transmettre à Claude-Alain Henrioud la liste de votre nouveau personnel concerné par la carte d'identité romande et tessinoise. Dès réception, Claude-Alain procédera à la réactualisation et à l'envoi des nouvelles cartes valables pour l'année 2005.

Un grand merci à Claude-Alain pour cet excellent travail et la mise à jour de notre annuaire indispensable pour chaque patinoire.

9. Achats en commun

Après de nombreuses années infructueuses, la commande de 350 supports de patinage pour enfants marque le premier « achat en commun » pour le petit monde de l'A.P.A.R. & T.

Le principe des achats en commun, avec une centrale d'achats et une garantie d'économiser, devrait susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables. Concrètement, son application s'avère difficile et, depuis plusieurs années, aucun achat en commun significatif n'avait été réalisé.

Durant l'hiver 2005, il serait souhaitable de constituer un « catalogue de fournisseurs » des différents produits, catalogue alimenté par les achats des patinoires et regroupé dans notre site Internet.

Merci aux patinoires d'alimenter notre site avec, si possible, une appréciation objective du produit annoncé.

Dossier à suivre !

10. Assemblée Générale A.P.A.R. & T. 2005

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 1^{er} juin 2005, à Champéry.

Des informations détaillées vous parviendront ultérieurement.

Sortez vos agendas et réservez la date !

11. Cotisations A.P.A.R. & T. 2005

Les cotisations restent inchangées pour l'an 2005 : Fr. 150.-- par année, par patinoire.

La deuxième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 100.--.

La troisième surface de glace est imposée au tarif de Fr. 50.--.

12. S.P.A.S. – A.P.A.R. & T.

Le Président de la Société des Patinoires Artificielles Suisses (S.P.A.S.), Daniel Pillier, nous informe qu'aucune activité « commune » n'est prévue durant l'année 2004-2005. Il est intervenu, par courrier, auprès des Instances Fédérales à Macolin qui ont rédigé un manuel technique spécifique pour les patinoires, mais uniquement en langue allemande !

Affaire à suivre.

13. Divers

Tour de table par thème

Surfaceuse

- Alain Caclard signale que la patinoire de Leysin a fait l'acquisition d'une surfaceuse WM fonctionnant à l'essence et au gaz naturel. Il s'agit de la première surfaceuse de ce type en Suisse et une station de remplissage a été construite sur place. Consommation identique à l'essence, mais prix plus avantageux.

Pour une visite et / ou un test : contacter Alain Caclard.

- Jaques Müller rappelle que Genève a acheté une Zamboni électrique par le biais d'un fournisseur français à un prix intéressant.